

L'auteur du mémoire assigne les mêmes causes à la chute de toutes nos places fortes. Partout, selon lui, les corps d'investissement se sont trouvés en présence du même système de défense; c'est-à-dire « en face d'une résignation fataliste qui semblait avoir refoulé au dernier plan toute tentative énergique. »

Et cependant, quand il veut appuyer son dire par des exemples, les noms de Thionville, Mézières et Montmédy se trouvent seuls sous sa plume.

L'auteur est-il exact quand il parle de ces trois villes? Je l'ignore. Mais j'affirme qu'il trompe grossièrement le public en adressant les mêmes reproches d'incurie et de maladresse à toutes nos places fortes.

Je ne vous parlerai que de Verdun; c'est le seul siège auquel j'ai assisté.

En deux mots, voici l'histoire de la défense de cette ville.

Le 24 août, Verdun était bombardé par l'armée saxonne, qui perdit trois cents hommes sous nos murs, tandis qu'une vingtaine de défenseurs seulement furent mis hors de combat.

Le 3 septembre, nos francs-tireurs s'emparaient de la malle-poste venant de Sedan; quelques jours avant, une reconnaissance était allée jusqu'à 8 kilomètres enlever les avant-postes, et rapportait en ville les dépouilles de deux officiers de dragons.

Le 28 septembre, nouveau bombardement. L'artillerie de la garde mobile, qui voyait le feu pour la première fois, démontait en trois heures les batteries prussiennes.

Le bombardement recommence le 13 octobre et dure cinquante-quatre heures. Après un combat d'artillerie aussi terrible, l'ennemi accusait 75 artilleurs mis hors de combat, les défenseurs de la ville n'avaient perdu qu'un officier et trois hommes. Qu'on juge, en présence de semblables résultats, de quel côté se trouvait la maladresse.

Le 21 et le 27 octobre, deux grandes sorties étaient faites sur les batteries ennemies, et chaque fois le succès dépassait toutes nos espérances. Deux fois, dans la même semaine, le corps d'armée d'investissement fut surpris par une brusque attaque pendant la nuit, deux fois, nos encloueurs arrivèrent aux pièces prussiennes et les mirent hors de service, pendant que les sapeurs du génie faisaient sauter les travaux d'attaque.

Si l'auteur du mémoire ignore ces faits, qu'il aille prendre des renseignements près du général major de Gayl, qui commandait le siège, et qu'il demande à cet officier si les assiégés pensaient se livrer aussi tranquillement au repos qu'il veut bien le faire croire au lecteur.

Enfin, si Verdun capitulait le 9 novembre, c'est que, grâce à la reddition de Metz, 200 pièces de

canon, soutenues par 20,000 hommes d'infanterie, allaient réduire la ville en cendres au bout de quelques heures, et que dès lors il y avait absolue nécessité d'épargner la vie et la fortune de toute une population qui était restée courageusement dans les murs de la ville. D'ailleurs, l'honneur était sauf, car tout le matériel de guerre, canons, poudres, fusils, sabres, etc., restait à la France, et défense était faite à l'ennemi, de par la capitulation, de jamais imposer de contribution de guerre à la ville.

Mais, pendant l'investissement, notre garnison, forte de 6,000 hommes, y compris la garde nationale, avait à peine eu deux cents hommes hors de combat, tandis que les Allemands accusent une perte de 1,700 hommes devant Verdun.

Voyez, monsieur, après cet exposé rapide de la défense d'une de nos places fortes, combien peu il faut croire à la véracité et à la bonne foi de nos ennemis, et comme, pour lire un de leurs récits de la campagne et y démêler la vérité, il faut avoir assisté aux faits racontés par eux.

Ils font l'histoire comme ils écrivent leurs journaux: partout une orgueilleuse apologie des hauts faits et gestes de la race allemande; à côté, une critique hypocrite de l'incurie, de la sottise et de la maladresse de la race française.

Agréez, etc.,

J. B.,

Maréchal-des-logis fourrier à la 3^e batterie
d'artillerie de la garde mobile de la Meuse.

N^o 3.

CIRCULAIRE

Adressée par M. de Chaudordy aux agents diplomatiques de la France.

Tours, 29 novembre 1870.

Monsieur, depuis deux mois environ, l'Europe épouvantée ne peut comprendre la prolongation d'une guerre sans exemple et qui est devenue aussi inutile que désastreuse. Les ruines qui en sont la conséquence s'étendent sur le monde entier, et l'on se demande à la fois quelle peut être la cause d'une telle lutte et quel en est le but.

Le 18 septembre dernier, M. Jules Favre, vice-président du gouvernement de la défense nationale et ministre des affaires étrangères se rendit à Ferrrières pour demander la paix au roi de Prusse. On sait la hauteur avec laquelle on s'en est expliqué avec lui. Les puissances neutres ayant fait comprendre depuis qu'un armistice militaire était le seul terrain sur lequel il fallait se placer pour arriver ensuite à une pacification, le comte de Bismarck s'y montra d'abord favorable, et des pourparlers

s'ouvrirent à Versailles. M. Thiers consentit à y aller pour négocier sur cette base. Vous avez appris quel refus déguisé la Prusse lui a opposé! On doit reconnaître cependant que les deux plénipotentiaires français ne pouvaient être mieux choisis pour inspirer confiance au quartier général prussien et mener à fin la triste et délicate mission dont ils avaient si noblement pris la responsabilité. La sincérité de leur amour pour la paix n'était pas douteuse. M. de Bismarck savait bien que leur parole avait pour garant le pays tout entier. L'un et l'autre pourtant ont été écartés, et le cours funeste de la guerre n'a pu être suspendu.

Que veut donc la Prusse? Le souverain auquel il avait été annoncé qu'on faisait exclusivement la guerre est tombé et son gouvernement avec lui. Il ne reste aujourd'hui que les citoyens en armes, ceux-là mêmes que le roi Guillaume déclarait ne vouloir pas attaquer, et un gouvernement où siègent des hommes qui tiennent à honneur de s'être opposés de toutes leurs forces à l'entreprise qui devait couvrir de ruines le sol de notre patrie.

Que faut-il croire? Serait-il vrai que nos ennemis veulent réellement nous détruire? La Prusse n'a plus maintenant devant elle que la France; c'est donc à la France même, à la nation armée pour défendre son existence que la Prusse a déclaré cette nouvelle guerre d'extermination, qu'elle poursuit comme un défi jeté au monde contre la justice, le droit et la civilisation.

C'est au nom de ces trois grands principes modernes outrageusement violés contre nous que nous en appelons à la conscience de l'humanité, avec la confiance que, malgré tant de malheurs, notre devoir imprescriptible est de sauvegarder la morale internationale. Est-il juste, en effet, quand le but d'une guerre est atteint, que Dieu vous a donné des succès inespérés, que vous avez détruit les armées de votre ennemi, que cet ennemi lui-même est renversé, de continuer la guerre pour le seul résultat d'anéantir ou forcer à se rendre par le feu ou la faim une grande capitale toute pleine de richesses des arts, des sciences et de l'industrie? Y a-t-il un droit quelconque qui permette à un peuple d'en détruire un autre et de vouloir l'effacer? Prétendre à ce but n'est plus qu'un acte sauvage qui nous reporte à l'époque des invasions barbares. La civilisation n'est-elle pas méconnue complètement lorsqu'en se couvrant des nécessités de la guerre on incendie, on ravage la propriété privée, avec les circonstances les plus cruelles? Il faut que ces actes soient connus: nous savons les conséquences de la victoire et les nécessités qu'entraînent d'aussi vastes opérations stratégiques. Nous n'insisterons pas sur ces réquisitions démesurées en nature et en argent, non plus que sur cette espèce de marchandage militaire qui consiste à imposer les contribuables au

delà de toutes les ressources. Nous laissons l'Europe juger à quel point ces excès furent coupables; mais on ne s'est pas contenté d'écraser ainsi les villes et les villages, on a fait main-basse sur la propriété privée des citoyens.

Après avoir vu leur domicile envahi, après avoir subi les plus dures exigences, les familles ont dû livrer leur argenterie et leurs bijoux. Tout ce qui était précieux a été saisi par l'ennemi et entassé dans ses sacs et ses chariots; des effets d'habillement enlevés dans les maisons et dérobés chez les marchands, des objets de toute sorte, des pendules, des montres ont été trouvés sur les prisonniers tombés entre nos mains. On s'est fait livrer et on a pris au besoin aux particuliers de l'argent. Tel propriétaire arrêté dans son château a été condamné à payer une rançon personnelle de 80,000 fr.; tel autre s'est vu dérober les châles, les fourrures, les robes de soie de sa femme. Partout les caves ont été vidées, les vins emballés, chargés sur des voitures et emportés ailleurs, et pour punir une ville, de l'acte d'un citoyen coupable uniquement de s'être levé contre les envahisseurs, des officiers supérieurs ont ordonné le pillage et l'incendie, abusant, pour cette exécution sauvage, de l'implacable discipline imposée à leurs troupes. Toute maison où un franc-tireur a été abrité et nourri est incendiée. Voilà pour la propriété!

La vie humaine n'a pas été respectée davantage. Alors que la nation entière est appelée aux armes, on a fusillé impitoyablement, non-seulement des paysans soulevés contre l'étranger, mais encore des soldats pourvus de commissions et revêtus d'uniformes légalisés. On a condamné à mort ceux qui tentaient de franchir les lignes prussiennes, même pour leurs affaires privées. L'intimidation est devenue un moyen de guerre. On a voulu frapper de terreur les populations et paralyser en elles tout élan patriotique. Et c'est ce calcul qui a conduit les états-majors prussiens à un procédé unique dans l'histoire: le bombardement des villes ouvertes. Le fait de lancer sur une ville des projectiles explosibles et incendiaires n'est considéré comme légitime que dans les circonstances extrêmes et strictement déterminées. Mais dans ces cas mêmes, il était d'un usage constant d'avertir les habitants, et jamais l'idée n'était entrée jusqu'à présent dans aucun esprit que cet épouvantable moyen de guerre pût être employé d'une manière préventive. Incendier les maisons, massacrer de loin les vieillards et les femmes, attaquer pour ainsi dire les défenseurs dans l'existence de leurs familles, les atteindre dans les sentiments les plus profonds de l'humanité pour qu'ils viennent ensuite s'abaisser devant le vainqueur et solliciter les humiliations de la nation ennemie, c'est un raffinement de violence calculée qui touche à la torture.

On a été plus loin cependant, et se prévalant par un sophisme sans nom de ces cruautés mêmes, on s'en fait une arme. On a osé prétendre que toute ville qui se défend est une place de guerre, et que, puisqu'on la bombarde, on a ensuite le droit de la traiter en forteresse prise d'assaut. On y met le feu après avoir inondé de pétrole les portes et les boiserie des maisons. Si on a épargné le pillage, on n'en exploite pas moins contre la cité la guerre qu'elle doit payer en se laissant rançonner à merci. Et même, lorsqu'une ville ouverte ne se défend pas, on a pratiqué le système du bombardement sans explication préalable, et avoué que c'était le moyen de la traiter comme si elle s'était défendue, et qu'elle eût été prise d'assaut. Il ne restait plus, pour compléter ce code barbare, qu'à rétablir la pratique des otages. La Prusse l'a fait. Elle l'a établi partout un système de responsabilité indirecte qui, parmi tant de faits iniques, restera comme le trait le plus caractéristique de sa conduite à notre égard.

Pour garantir la sûreté de ses transports et la tranquillité de ses campements, elle a imaginé de punir toute atteinte portée à ses soldats ou à ses convois par l'emprisonnement, l'exil ou même la mort d'un des notables du pays. L'honorabilité de ces hommes est devenue un danger pour eux. Ils ont à répondre sur leur fortune et sur leur vie d'actes qu'ils ne pouvaient ni prévenir ni réprimer, et qui, d'ailleurs, n'étaient que l'exercice légitime du droit de défense. Elle a emmené quarante otages parmi les habitants notables des villes de Dijon, Gray et Vesoul, sous prétexte que nous ne mettons pas en liberté quarante capitaines de navires faits prisonniers selon les lois de la guerre. Mais ces mesures, de quelques brutalités qu'elles fussent accompagnées dans l'application, laissent au moins intacte la dignité de ceux qui avaient à les subir. Il devait être donné à la Prusse de joindre l'outrage à l'oppression. On a exigé de malheureux paysans entraînés par force, retenus sous menaces de mort, de travailler à fortifier les ouvrages ennemis et à agir contre les défenseurs de leur propre pays. On a vu des magistrats, dont l'âge aurait inspiré le respect aux cœurs les plus endurcis, exposés sur les machines des chemins de fer à toutes les rigueurs de la mauvaise saison et aux insultes des soldats.

Les sanctuaires, les églises ont été profanés et matériellement souillés. Les prêtres ont été frappés, les femmes maltraitées, heureuses encore lorsqu'elles n'ont pas eu à subir de plus cruels traitements.

Il semble qu'à cette limite il ne reste plus dans ce qu'on appelait jusqu'ici du plus beau nom, le droit des gens, aucun article qui n'ait été violé outrageusement par la Prusse. Les actes ont-ils jamais à ce point démenti les paroles ?

Tels sont les faits. La responsabilité en pèse tout entière sur le gouvernement prussien. Rien ne les a provoqués et aucun d'eux ne porte la marque de ces violences désordonnées auxquelles cèdent parfois les armées en campagne. Il faut qu'on le sache bien, ils sont le résultat d'un système réfléchi, dont les états-majors ont poursuivi l'application avec une rigueur scientifique. Ces arrestations arbitraires ont été décrétées au quartier général, ces cruautés résolues comme un moyen d'intimidation, ces réquisitions étudiées d'avance, ces incendies soigneusement apportés, ces bombardements contre des habitants inoffensifs ordonnés. Tout a donc été voulu et prémédité. C'est le caractère propre aux horreurs qui font de cette guerre la honte de notre siècle.

La Prusse a non-seulement méconnu les lois les plus sacrées de l'humanité, elle a manqué à ses engagements personnels. Elle s'honorait de mener un peuple en armes à une guerre nationale. Elle prenait le monde civilisé à témoin de son bon droit ! Elle conduit maintenant à une guerre d'extermination ses troupes transformées en hordes de pillards ; elle n'a profité de la civilisation moderne que pour perfectionner l'art de la destruction. Et, comme conséquence de cette campagne, elle annonce à l'Europe l'anéantissement de Paris, de ses monuments, de ses trésors et la vaste curée à laquelle elle a convié l'Allemagne.

Voilà, monsieur, ce que je désire que vous sachiez. Nous ne parlons ici qu'à la suite d'enquêtes irrécusables ; s'il faut produire des exemples, ils ne nous manqueront pas, et vous pourrez en juger par les documents joints à cette circulaire. Vous entretiendrez de ces faits les membres du gouvernement auprès duquel vous êtes accrédité.

Ces appréciations ne sont pas destinées à eux seuls et vous pourrez les présenter librement à tous. Il est utile qu'au moment où s'accomplissent de pareils actes, chacun puisse prendre la responsabilité de sa conduite, aussi bien les gouvernements qui doivent agir que les peuples qui doivent signaler ces faits à l'indignation de leurs gouvernements.

Pour le ministre des affaires étrangères,
Le délégué,
CHAUDORDY.



CHAPITRE XI

SIÈGE DE PARIS (du 10 novembre au 10 décembre).

Paris après la victoire de Coulmiers. — Le sergent Hoff. — Les queues à la porte des boulangeries et des boucheries. — Admirable attitude des femmes parisiennes. — Fabrication des canons et des munitions. — Les pigeons voyageurs apportent à Paris des dépêches privées. — Les ballons et les aéronautes. — M. Jules Ferry remplace M. Étienne Arago à la mairie centrale. — Cherté croissante des vivres. — Les fausses nouvelles. — Les clubs. — Le 72^e bataillon de la garde nationale à Bondy. — Position des troupes allemandes autour de Paris. — Proclamations du 28 novembre annonçant qu'une action décisive va être engagée. — Préliminaires de la sortie : Reconnaissances et diversions. — Les marins et la garde nationale enlèvent la Gare-aux-Bœufs de Choisy-le-Roi (29 nov.). — Retard dans le passage de la Marne. — Bataille de Champigny (ou de Villiers) : Première journée (30 nov.). — Combat d'Épinay. — Les hostilités sont suspendues pendant la journée du 1^{er} décembre. — 2 décembre : Retour offensif de l'ennemi. Deuxième journée de bataille. — Les troupes repassent la Marne (3 déc.). — Communication de M. de Moltke au général Trochu, relative à la reprise d'Orléans par les Allemands. — Réponse du général Trochu. — Proclamation du gouvernement. — DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES.

La nouvelle de la victoire de Coulmiers avait, nous l'avons dit, produit à Paris l'effet qu'elle produisait en même temps dans toute la France, et il semblait qu'une ère nouvelle s'ouvrait pour notre pays. Volontiers eût-on dit au général d'Aurelle de Paladines le mot qui a été prononcé, assure-t-on,

par l'empereur parlant à Bazaine, le lendemain du combat de Borny : « Vous avez rompu le charme. » Le charme rompu, il fallait, l'instinct populaire le sentait, agir enfin et profiter de la fortune, ou plutôt de l'état de mâle énergie qui avait succédé au refus d'armistice, et de l'état de confiance véritable